

Contrôle social

Le 19 mars 2016

Salle Marc Bloch (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris)
de 9 h 30 à 12 h 30

Coordinateurs : Valentin CHEMERY, Jean-Pierre VALLE & Eugénie REBILLARD

Valentin CHEMERY, *Contrôle partout, contrôle nulle part ?*
Usages historiques du contrôle social

La notion de contrôle social, apparue au début du xx^e siècle, est une notion que l'historiographie s'est appropriée depuis plusieurs décennies, réutilisant les travaux de sociologues, d'anthropologues, de philosophes sans parfois établir un usage spécifique à l'historien, ou une méthode claire de transposition de cette notion dans l'étude du passé. En outre, cette notion quoique fréquemment utilisée reste souvent mal définie, utilisée comme une catégorie floue, servant probablement son usage et ce qu'elle tente de saisir tant le champ qu'elle ouvre est large et embrasse de nombreux aspects de la vie sociale. Il s'agit dans cette introduction de tenter l'exercice de la définition, en croisant les apports de plusieurs sciences sociales et en montrant en quoi le contrôle social est une catégorie utile à l'historien, fondamentale même dans le regard qu'il construit sur les sociétés et leur passé.

Eugénie REBILLARD, *Lutter contre la criminalité dans l'Irak abbasside.*
Acteurs et dispositifs d'identification et de surveillance (IX^e-XI^e siècles)

Dans l'Irak abbasside des ix^e-xi^e siècles, la police est avant tout pensée comme un outil de prévention du désordre. Ses missions dépassent largement le cadre de la répression : il s'agit d'anticiper des actes délictueux, ce qui implique la mise en place de dispositifs de surveillance pour quadriller l'ensemble de l'espace urbain. Cela est particulièrement le cas à Bagdad, capitale du califat abbasside. L'action policière quotidienne consiste à traquer des individus jugés dangereux par les autorités policières et perçus comme formant des entités collectives et homogènes. Des auxiliaires, principalement des voleurs repentis et des indicateurs, assistent les agents policiers dans ce travail d'identification. Nous souhaitons examiner ici ces processus de catégorisation sociale, de labellisation au sens où l'entend Howard Becker, en interrogeant les discours et les dispositifs par lesquels ces individus, perçus comme des menaces à l'ordre social, moral et politique en place, sont définis et identifiés au sein de la société.

Jeanne-Laure LE QUANG, « Le suprême intérêt de l'État ne permet pas d'attendre, et de ne considérer comme criminels que ceux qui ont déjà agi ». De l'opposant politique au « suspect », la question de la dangerosité dans les pratiques de surveillance de la haute police impériale (1799-1815)

La surveillance mise en place par la haute police de Napoléon, sous le Consulat et le Premier Empire, est loin de s'attacher aux seuls opposants politiques. Bien au contraire, elle vise à entreprendre un contrôle social élargi de la société impériale, dont nous nous attachons à délimiter les contours, à travers ses cibles (notamment les individus soupçonnés d'être en lien avec l'étranger), et ses pratiques (à toutes les échelles). La surveillance se fait en effet à la fois *a priori*, de manière préventive, et *a posteriori* (à la suite d'une détention, ou du retour d'un émigré sur le territoire) : c'est la surveillance dite « spéciale », créée sous le Consulat. Cette surveillance mobilise des acteurs tant officiels qu'officieux, ce qui amène à interroger la participation de la société elle-même à ce contrôle social. Enfin, se pose la question de la justification de ce contrôle social, la surveillance policière semblant largement extralégale, et bien plus tournée vers la sauvegarde du régime napoléonien lui-même et de son chef.

Anne KLUBER, *La mémoire des rescapés de l'armée de Cannes : le contrôle social du métier de citoyen-soldat dans la Rome républicaine*

Vaincus à Cannes en 216 av. J.-C., les soldats de l'armée romaine qui n'avaient pas pu suivre le consul Terentius Varron ni se réfugier à Venouse, et avaient échappé par leurs propres moyens à la mort, avaient été accusés de lâcheté et sanctionnés. Transmis dans la mémoire collective sous forme d'*exemplum*, l'épisode, devenu exemplaire, met en évidence l'intériorisation des normes et des valeurs au sein de l'oligarchie romaine, et, par là-même, l'importance du contrôle social informel s'exerçant sur les généraux et les officiers supérieurs de l'armée romaine. Par ailleurs, le caractère inouï et la répétition des sanctions disciplinaires infligées aux Cannenses pourraient marquer une tendance à la professionnalisation de ces citoyens-soldats.

Jean-Pierre VALLE, *L'assassinat politique du Roi Alexandre 1^{er} de Yougoslavie à Marseille le 9 octobre 1934 : le tournant de la mise en œuvre d'une censure a priori et a posteriori des actualités cinématographiques sous la III^e République*

Conclusion de Xavier ROUSSEAU, Université catholique de Louvain (ULC)